

RAPPORT DE GESTION 2025



RAPPORT D'ACTIVITES ET INFORMATIONS GENERALES

Au terme sa deuxième année d'exploitation en qualité d'association intercommunale, l'ASEV a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion 2025.

Cette année 2025 a principalement été marquée par la mise à l'enquête du projet d'agrandissement de la STEP et par l'acceptation du référendum obligatoire pour l'octroi du crédit de CHF 63 millions pour ces travaux.

Le nouveau site internet de l'ASEV www.asev.ch a été mis en ligne en 2025, suite à son développement.

1. Assemblée des délégué·e·s

Composition de l'Assemblée des délégué·e·s en 2025

1	Président	Monney	Claude	Villars-sur-Glâne
2	Vice-Présidente	Dévaud-Sciboz	Eliane	Avry
3		Ecoffey	Laurence	Avry
4		Ducret	Gérald	Hauterive
5		Zanetti	Jean-François	Hauterive
6		Butty	François	Matran
7		Pierret	Christophe	Matran
8		Corpataux	Jean-Pierre	Neyruz
9		Kolly	Bernard	Neyruz
10		Aegerter	Christoph	Villars-sur-Glâne
11		Bernhard	Irène	Villars-sur-Glâne
12		Etter	Adrian	Villars-sur-Glâne
13		Longchamp	Quentin	Villars-sur-Glâne
14		Mamula-Steiner	Olimpia	Villars-sur-Glâne
15		Ugolini	Valérie	Villars-sur-Glâne
16		Wicht	Alexandre	Villars-sur-Glâne
17		Zaugg	Michael	Villars-sur-Glâne
	Secrétaire	Dumont	Claudine	

L'assemblée s'est réunie à deux reprises en 2025, où elle a notamment :

- approuvé les comptes 2024,
- validé le budget 2026,
- élu M. François Butty, Syndic de Matran, en qualité de membre de la Commission financière,
- validé les indemnités des membres des différentes commissions,
- validé le crédit d'investissement de CHF 63 millions pour l'agrandissement de la STEP,
- validé le matériel de vote pour le référendum obligatoire du 28 septembre 2025.

2. Comité de direction

Composition du Comité de direction en 2025 :

1	Président	Monney	Claude	Villars-sur-Glâne
2	Vice-Président	Chassot	Bernard	Matran
3		Achermann	Marius	Avry
4		Zamofing	Dominique	Hauterive
5		Sallin	Jean-Marc	Neyruz
6		Marthaler	Valentina	Villars-sur-Glâne
7		Carrel	Olivier	Villars-sur-Glâne
	<i>Secrétaire</i>	<i>Dumont</i>	<i>Claudine</i>	

Le comité de direction a siégé à trois reprises en 2025 pour traiter les affaires courantes de l'association. Il a notamment :

- approuvé les comptes 2024,
- approuvé le budget 2026,
- approuvé le rapport de gestion 2024,
- approuvé le crédit d'investissement de CHF 63 millions pour l'agrandissement de la STEP,
- approuvé le matériel de vote pour le référendum obligatoire du 28 septembre 2025,
- approuvé la convention pour la mise à disposition du personnel par la Commune de Villars-sur-Glâne,
- accepté la modification de la clé de répartition du capital social,
- validé l'appel d'offres pour les équipements électromécaniques,
- validé la réhabilitation du pont dessableur,
- procédé au suivi de l'organisation de l'ASEV (finances, administration, conventions, assurances, etc.),
- été informé de l'avancement du projet d'agrandissement de la STEP.

3. Commission financière

Composition de la commission financière en 2025 :

1	Président	Corpataux	Jean-Pierre	Neyruz
2	Vice-Présidente	Mamula Steiner	Olimpia	Villars-sur-Glâne
3		Butty	François	Matran
	<i>Secrétaire</i>	<i>Dumont</i>	<i>Claudine</i>	

M. François Butty, Syndic de Matran, a remplacé M. Christian Hofmann au sein de la Commission financière.

La Commission financière a siégé à deux reprises en 2025, pour l'approbation des comptes 2024 et du budget 2026. Elle a également préavisé favorablement le crédit d'investissement de CHF 63 millions pour l'agrandissement de la STEP ainsi que la proposition d'indemnités pour les membres des différentes commissions.

La révision des comptes a été effectuée par la société Fiducum SA à Marly.

4. Personnel

La station d'épuration est exploitée par M. Christophe Bapst, chef d'exploitation, avec quatre collaborateurs, MM. Dany Baechler, Fabrice Barras, Frédéric Longchamp et Denis Tuncarslan, représentant 4,8 équivalent plein temps EPT. Ils garantissent le bon fonctionnement des installations et assurent un service de piquet 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

L'engagement d'un chef de projet a été abandonné faute de postulations adéquates au profit d'une collaboration accrue des Services techniques villarois. Le projet d'agrandissement a été suivi directement par l'Ingénieure communale de Villars-sur-Glâne.

5. Projet d'agrandissement

Le projet qui a été mis à l'enquête publique le 9 janvier 2025 a donné lieu à neuf oppositions. Bien que des discussions aient eu lieu avec des voisins qui ont fait opposition, aucun accord n'a pu aboutir.

L'ASEV a pris position sur ces oppositions, les a transmises à la Commune de Villars-sur-Glâne qui les a fait suivre aux services de l'Etat avec sa propre détermination. Ce dossier est en cours d'examen final auprès des services cantonaux. A noter que des oppositions avaient également été formulées à l'encontre de la modification de la zone d'intérêt général en zone spéciale STEP dans la révision du PAL villarois et que leur traitement a été coordonné.

En parallèle, la planification du projet a continué. L'appel d'offres pour les équipements électromécaniques a été publié et attribué de façon à ce que l'entreprise puisse participer à la phase d'études tel que prévu. Les appels d'offres pour le génie civil et la géotechnique ont été préparés et attendent l'octroi du permis de construire pour être publiés.

Enfin, le projet de protection contre les crues de la STEP et du hameau de Ste-Apolline a été finalisé par les Services techniques villarois.

6. Crédit d'investissement – Référendum obligatoire

Le crédit d'investissement et le matériel de vote ont été élaborés par les Services techniques villarois puis présentés et approuvés par le Comité de direction le 18 février 2025 et par l'Assemblée des délégué·e·s le 14 mai 2025.

Toutes les formalités administratives pour cette votation ont été mises en place par le secrétariat de l'ASEV en lien avec la Préfecture de la Sarine et les secrétariats communaux. Le 28 septembre 2025, les citoyen·ne·s des communes membres de l'ASEV ont accepté à une large majorité le crédit d'investissement de CHF 63 millions pour l'agrandissement de la STEP :

	OUI	NON	% de oui
Avry	580	85	87,22 %
Hauterive	673	105	86,50 %
Matran	512	72	87,67 %
Neyruz	739	129	85,14 %
Villars-sur-Glâne	3021	350	89,62 %

7. Exploitation



Dans le cadre du projet d'agrandissement, un analyseur automatique des concentrations d'ammonium a été installé en entrée de STEP afin de monitorer les variations journalières sur 365 jours. Cet équipement, qui effectue environ 80 analyses par jour, nous permet d'avoir une image précise de ce paramètre clé dans le dimensionnement des volumes de la future filière eau. Le suivi et l'entretien de cet équipement sont effectués de manière très régulière et avec précision.

Datant de 1982, le pont décanteur primaire sert au raclage des boues décantées. Un des vérins électriques qui actionne les racles est tombé en panne et n'a pu être réparé. Un nouveau vérin avait été mis en stock depuis de nombreuses années mais ses caractéristiques de puissance étaient inférieures au vérin original. Une fois installé, il a été constaté que ce nouveau vérin n'avait pas la force nécessaire à réaliser le travail souhaité. Plutôt que de commander un vérin plus puissant, nous avons construit 2 systèmes de contre-poids qui soulagent la charge des racles et permettent au vérin d'effectuer son travail avec facilité. L'arrêt de cet équipement essentiel a donc été contenu au strict minimum.



La sécurité des installations fait l'objet d'un suivi quotidien. Afin de répondre à des critères toujours plus stricts, les canaux qui étaient auparavant ouverts ont été équipés de barrières anti-chutes construites et installées par le personnel de la STEP. L'achat d'une scie à ruban a permis la réalisation de ce type de travaux en toute indépendance et de manière très réactive.



8. La STEP en chiffres

	unité	2024	2025	Diff.
Eaux traitées, total y compris les retours	m ³	2'110'105	1'980'823	-6%
Eaux traitées, Villars-sur-Glâne	m ³	1'463'989	1'417'507	-3%
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	604'141	521'341	-14%
Pluviométrie	mm	948	(810)*	*
Boues introduites en digestion	m ³	18'854	18'399	-2%
Boues liquides centrifugées	m ³	7'404	7'110	-4%
Boues incinérées à la SAIDEF	t	982	954	-3%
Biomasse prise en charge	t	1'452	1'165	-20%
Energie électrique consommée	kWh	727'577	713'837	-2%
Energie électrique produite par le CCF	kWh	848'599	785'590	-7%
Biogaz produit	m ³	483'684	442'907	-8%
Biogaz consommé par le CCF	m ³	476'833	437'498	-8%
Biogaz consommé par la chaudière à gaz	m ³	1'855	2'277	+23%
Biogaz brûlé à la torchère	m ³	4'996	3'132	-37%
Energie thermique produite par le CCF	kWh	1'167'616	1'080'919	-7%
Energie thermique produite par la chaudière à gaz	kWh	12'985	15'939	+23%
Fioul consommé par la chaudière à mazout	l	2'500	2'000	-20%

* pluviomètre hors-service en décembre

Le volume des eaux traitées par la STEP est dans la moyenne basse des 10 dernières années. Les boues extraites suivent également cette tendance.

D'autres stations d'épuration ont obtenu l'autorisation de prise en charge de biomasse de la part du Service de l'environnement. La quantité traitée à Villars-sur-Glâne est donc en diminution. Par conséquent, la production de biogaz est également impactée à la baisse.

La production de chaleur nécessaire au procédé de digestion des boues et au chauffage des bâtiment est assurée principalement par la récupération de chaleur du moteur à gaz (CCF). Les déficits de chaleur sont compensés occasionnellement par une chaudière à gaz ainsi qu'une chaudière à mazout.

9. Conclusion

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Comité de l'ASEV espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel d'exploitation et d'administration et les en remercie.

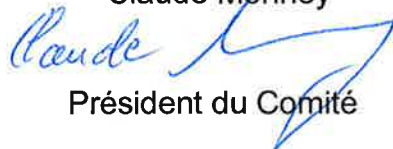
Approuvé par le Comité de l'ASEV dans sa séance du 11 mars 2026

Claudine Dumont



Secrétaire

Claude Monney



Président du Comité